

Classes de troisième préparatoire à l'enseignement professionnel : programme de géographie, référentiel 2016

Thèmes	sous-thèmes	contenus	repères	Ancien programme de 3e PP (référentiel 2012) : la France et l'Europe dans le monde d'aujourd'hui	repères	
<p>Thème 1 Dynamiques territoriales de la France contemporaine</p> <p>problématique: comment les dynamiques territoriales de la France contemporaine sont-elles liées aux effets de la mondialisation et de l'urbanisation ? Organisation du territoire par les villes, transformation des espaces productifs, répartition de la population</p>	<p>Les 3 sous-thèmes peuvent être abordés à travers des études de cas, des exemples concrets, au choix du professeur, et des cartes à différentes échelles. Ce thème se prête à la réalisation de croquis ou de schémas.</p>					
	<p>Les aires urbaines, une nouvelle géographie d'une France mondialisée.</p>	<p>- caractériser, à partir d'une étude de cas, ce qu'est un espace urbain ou un espace rural ; - décrire la répartition de la population sur le territoire et les mobilités spatiales de cette population ; (Le territoire français a profondément changé depuis cinquante ans, en raison de l'urbanisation qui a modifié les genres de vie et a redistribué les populations et les activités économiques. Il s'agit de présenter aux élèves ces principaux bouleversements. La géographie des aires urbaines permet de sensibiliser les élèves à la diversité des espaces (centraux, périurbains, suburbains) concernés par l'urbanisation et aux relations entre les aires d'influences urbaines.)</p>	<p>localiser et situer le territoire métropolitain et ultramarin en Europe et sur le planisphère ; placer et nommer les dix premières aires urbaines sur une carte ; les principaux espaces fortement peuplés ; des grands repères physiques : massifs montagneux et forestiers ; grandes vallées et grands fleuves ; domaines bioclimatiques</p>	<p>I - Habiter la France (horaire conseillé : 9 heures)</p>	<p>Thème 2 - De la ville à l'espace rural, un territoire sous influence urbaine (horaire conseillé : 5 heures) - caractériser, à partir d'une étude de cas, ce qu'est un espace urbain ou un espace rural ; - connaître et utiliser les termes suivants : agglomération, croissance urbaine, périurbanisation ; - décrire une transformation de l'espace rural proche par le processus d'étalement urbain ; - localiser les dix premières agglomérations sur une carte de France.</p>	<p>Le territoire français (métropole et outre-mer). La France en Europe et dans le monde. Le relief, les grands fleuves, les domaines bioclimatiques, les façades maritimes du territoire métropolitain.</p>
	<p>• Les espaces productifs et leurs évolutions.</p>	<p><i>Les mutations des espaces productifs, à dominante industrielle, agricole, touristique ou d'affaires, sont abordées en lien avec l'urbanisation et la mondialisation qui en redessinent la géographie.</i></p>		<p>II - Aménagement et développement du territoire français (horaire conseillé : 9 heures)</p>	<p>Thème 2 - Les espaces productifs (horaire conseillé : 5 heures) - décrire et reconnaître des paysages agricoles, industriels, de services (complexe touristique, centre d'affaires) ; - identifier, à partir d'une étude de cas, les aménagements favorables à l'implantation et au développement d'un espace productif.</p>	<p>Les grandes régions industrielles, agricoles ou touristiques françaises.</p>

Thèmes	sous-thèmes	contenus	repères	Ancien programme de 3e PP (référentiel 2012) : la France et l'Europe dans le monde d'aujourd'hui	repères
	<ul style="list-style-type: none"> • Les espaces de faible densité 	<ul style="list-style-type: none"> - identifier à partir de l'exemple d'un espace de faible densité, ses contraintes et ses atouts. - compléter un croquis simple de la répartition spatiale de la population et de ses dynamiques ; (Les espaces de faible densité (espaces ruraux, montagnes, secteurs touristiques peu urbanisés) sont abordés sous l'angle de la diversité de leurs dynamiques et de leurs atouts. Ce ne sont pas seulement des marges délaissées et des espaces sans ressources productives via notamment les activités agricoles, touristiques ou liées à l'accueil de nouveaux types d'habitants.) 		I - Habiter la France (horaire conseillé : 9 heures) Thème 1 - Le territoire national et sa population (horaire conseillé : 4 heures) - localiser et situer le territoire métropolitain et ultramarin en Europe et sur le planisphère ; - localiser et situer les principaux éléments du relief, les fleuves, les domaines bioclimatiques, les façades maritimes ; - décrire la répartition de la population sur le territoire et les mobilités spatiales de cette population (à l'échelle nationale) ; - compléter un croquis simple de la répartition spatiale de la population et de ses dynamiques	Les dix premières agglomérations françaises.
Thème 2 Pourquoi et comment aménager le territoire?	Il s'agit de présenter aux élèves l'aménagement du territoire considéré comme une tentative des pouvoirs publics de compenser les inégalités entre territoires, qu'elles soient économiques, sociales, d'accès aux équipements publics. Ce thème permet de livrer aux élèves les bases des notions renvoyant à l'étude de l'aménagement de l'espace. Il permet notamment de les sensibiliser aux outils et acteurs de l'aménagement français et européen.				

Thèmes	sous-thèmes	contenus	repères	Ancien programme de 3e PP (référentiel 2012) : la France et l'Europe dans le monde d'aujourd'hui	repères	
Problématique: dans quelle mesure les politiques publiques d'aménagement peuvent-elles réduire les inégalités entre territoires ?	<ul style="list-style-type: none"> • Aménager pour répondre aux inégalités croissantes entre territoires français, à toutes les échelles. 	<ul style="list-style-type: none"> - décrire les disparités du territoire (métropolitain et ultramarin ; - comprendre à partir d'un exemple d'aménagement local ou régional, la portée de l'aménagement du territoire et les débats qu'il peut susciter (ces exemples peuvent être choisis dans les territoires ultra-marins) ; - compléter un croquis simple de l'organisation du territoire national (métropoles, axes majeurs, ouvertures) (Le sous-thème 1 est mis en œuvre à partir d'une étude de cas d'un aménagement local ou/et régional. Les approches de prospective territoriale sont particulièrement intéressantes pour sensibiliser les élèves à la portée de l'aménagement et aux débats qu'il suscite. L'étude de cas est mise en perspective aux échelles nationale et européenne. La démarche se prête à la réalisation d'un croquis de l'organisation du territoire national.) 	la région administrative de l'établissement ; les 13 régions métropolitaines ; les grands traits de l'organisation du territoire national ; les territoires ultramarins parmi lesquels les 5 DROM.	II - Aménagement et développement du territoire français (horaire conseillé : 9 heures)	Thème 1 - L'organisation du territoire français (horaire conseillé : 4 heures) - décrire les disparités du territoire métropolitain et ultramarin ; - décrire, à partir d'une étude de cas, le poids et le rayonnement particuliers de la région Île-de-France ; - compléter un croquis simple de l'organisation du territoire métropolitain (métropoles, axes majeurs, ouvertures).	Les régions françaises.
	<ul style="list-style-type: none"> • Les territoires ultra-marins français: une problématique spécifique. 	L'étude du sous-thème 2 est conduite à partir de cartes à différentes échelles et d'exemples concrets.				

Thèmes	sous-thèmes	contenus	repères	Ancien programme de 3e PP (référentiel 2012) : la France et l'Europe dans le monde d'aujourd'hui	repères	
Thème 3 La France et l'Union européenne Problématique: quelles sont les caractéristiques de l'Union européenne et quelle y est la position de la France à toutes les échelles, de l'intégration régionale à l'influence mondiale ?	<ul style="list-style-type: none"> • L'Union européenne, un nouveau territoire de référence et d'appartenance. 	<ul style="list-style-type: none"> - caractériser l'Union européenne dans sa géographie ; - situer l'Union européenne parmi les pôles de puissance mondiaux, à partir de planisphères thématiques ; (L'analyse géographique permet d'aborder l'Union européenne dans une perspective de construction et de politiques territoriales. Cette étude est complémentaire de celle menée au thème 2 d'histoire pour cette même classe de 3e. On présente les caractéristiques du territoire de l'UE en insistant sur la position du territoire français dans cette géographie européenne et le potentiel que l'UE représente pour notre pays. On aborde cette question en y intégrant l'examen d'une région transfrontalière.) 	la carte des membres de l'UE ; les façades maritimes européennes ; l'UE sur un planisphère montrant les grands pôles économiques mondiaux ; quelques États francophones dans le monde	III-La France et l'Union européenne (horaire conseillé : 9 heures)	Thème 1 - Réalités de la puissance de l'Union européenne (horaire conseillé : 5 heures) - caractériser l'Union européenne comme une union d'États ; - citer quelques aspects de l'intégration de la France dans l'Union européenne (pays fondateur, membre de l'espace Schengen, de la zone euro) ; - identifier et décrire un contraste économique et social à l'intérieur de l'Union européenne ; - situer l'UE parmi les pôles de puissance mondiaux, à partir de planisphères thématiques (PIB, IDH, etc.).	Les États de l'Union européenne et leurs capitales. Localisation des villes où siègent les principales institutions de l'Union européenne. Les principales métropoles européennes.
	<ul style="list-style-type: none"> • La France et l'Europe dans le monde. 	<ul style="list-style-type: none"> - citer quelques aspects de l'intégration de la France dans l'Union européenne ; - donner quelques exemples concrets d'influence culturelle, économique et géopolitique de la France dans l'Europe et dans le monde. (Cette approche permet de poser la question de la place et de l'influence culturelle, géopolitique, économique de la France et de l'Europe dans le monde, qu'on examine à partir d'exemples concrets.) 			Thème 2 - La France, une influence mondiale (horaire conseillé : 4 heures) - localiser le territoire français ultramarin ; - caractériser son influence mondiale à travers des exemples.	Les territoires d'outre-mer. Les principaux espaces de la francophonie.